

République Française
Liberté Égalité Fraternité

Département du Pas de Calais
Arrondissement de Lens
Canton de Hénin-Beaumont 2
Commune de Drocourt

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026-035
BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES 2025

NOMBRE :

| | |
|------------------------------|----|
| De conseillers en exercice : | 23 |
| De présents : | 20 |
| De votants : | 23 |
| Contre : | 00 |
| Abstention : | 00 |
| Pour : | 23 |

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril à 17H00, le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRICOURT Séverine, Maire, suite à la convocation en date du 14 avril 2026 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Etaient présents : Madame Séverine BRICOURT, Monsieur Pascal LEWANDOWSKI, Madame Anne-Marie LOUBETTE, Monsieur Jean-Bernard BRICOURT, Monsieur Jean-Marc LOGEZ, Madame Cécile PREVOST, Monsieur Philippe POCHE, Madame Cathy DUCLOY, Monsieur Arnaud TONON, Madame Cindy MONBEL, Monsieur Daniel PRUVOST, Madame Marie-Ange PESIN, Monsieur Michael LEFEBVRE, Madame Séverine LUKASZCZYK, Monsieur Frédéric IRMER, Madame Nadine HUARD, Monsieur Bernard CZERWINSKI, Madame Kataline BIGOTTE, Madame Micheline GOLAWSKI et Monsieur David CAPELLE.

Etaient absents :

Ont donné pouvoir : Madame Flora DESPREZ a donné pouvoir à Madame Anne-Marie LOUBETTE, Monsieur David DELMAIRE a donné pouvoir à Madame Cathy DUCLOY et Monsieur Fabrice HAVART a donné pouvoir à Monsieur Bernard CZERWINSKI.

La séance ouverte à 17h00, le quorum étant atteint et les membres du Conseil municipal ayant été dûment convoqués, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Monsieur Pascal LEWANDOWSKI est désigné comme secrétaire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2241-1,
Vu la Délibération du Conseil municipal de Drocourt n°2015-044 du 1^{er} juin 2015 relative à l'intervention de l'établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais – Cité de la Parisienne Secteur Ouest,

Vu la Délibération du Conseil municipal de Drocourt n°2015-061 du 25 août 2015 relative à l'EPF Nord-Pas-de-Calais convention opérationnelle Drocourt franges du parc des îles,
Vu la convention du 9 novembre 2015 liant la commune de Drocourt à l'Établissement Public Foncier du Pas-de-Calais,

Vu l'avenant n°1, à la convention opérationnelle signée le 9 novembre 2015, portant sur la modification du périmètre d'intervention, la prolongation de la durée de portage et sur les modalités de cession,

Considérant que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil municipal et que ce bilan est annexé au Compte Financier Unique de la commune,

Considérant l'estimation réalisée par l'Établissement Public Foncier du Pas-de-Calais en date du 31 mars 2026

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité,

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par l'Etablissement Public Foncier du Pas-de-Calais dans le cadre de son partenariat avec la commune en 2025 :

| BILAN au 31/03/2026 | |
|---|-------------------|
| OP2062 Bien 11354 de 234 m ² - 17 Rue Arthur Loucheux | 75 398,35 |
| OP2062 Bien 11611 de 1 133 m ² - 229-231 Route d'Arras 1 Rue Georges Capelle | 351 611,89 |
| OP2062 Bien 11705 de 138 m ² - 4-4B Rue Georges Capelle | 123 168,83 |
| OP2062 Bien 11949 de 667 m ² - 27 Rue Arthur Loucheux | 265 349,25 |
| OP2062 Bien 12395 - 29B Rue Arthur Loucheux | 21 488,58 |
| OP2062 Bien 12650 - 2 - 2 Bis et 4 rue Georges Capelle | 7 667,22 |
| Total | 844 684,12 |

- **DE PRENDRE ACTE** du bilan des acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune en 2025 :

| BILAN 2025 | Opérations | Mt des opérations 2025 |
|------------|---|------------------------|
| Cession | ZB 700 (ex ZB 323p) : rue du Languedoc à M. HOURIEZ Nicolas et Mme BENHADDOUCHE Gaëtane | 55 000 € |
| | | 55 000 € |

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

LE SECRETAIRE,
Pascal LEWANDOWSKI



LE MAIRE,
Séverine BRICOURT

